

Procédure de candidature Bourse Eiffel 2024

1. Prendre connaissance des conditions d'éligibilité, de candidature et d'attribution des bourses d'excellence EIFFEL en lisant le règlement

Document PDF à télécharger directement sur le site de Campus France : <https://www.campusfrance.org/fr/media/11559>

2. Se rapprocher de l'enseignant-chercheur responsable de la formation (pour les Masters) ou du directeur de thèse (pour les Doctorats) pour demander son soutien

Consulter le site de l'université et/ou se rapprocher d'enseignants de son établissement d'origine : les informations de contact sont disponibles sur les pages web des formations.

3. L'enseignant-chercheur accepte de soutenir votre candidature.

3. L'enseignant-chercheur refuse de soutenir votre candidature.

Vous ne pouvez pas déposer de dossier de candidature.

4. L'enseignant-chercheur contacte la Direction des relations internationales par mail

L'enseignant-chercheur informe la DRI qu'il accepte de soutenir votre candidature.

5. La DRI ouvre un dossier de candidature

6. L'étudiant remplit le « Formulaire étudiant » et prépare les documents complémentaires

Formulaire et liste disponibles sur le site web de l'université :

<https://www.univ-tlse3.fr/venir-a-l-universite/bourse-eiffel>

6. L'enseignant-chercheur remplit le « Formulaire enseignant » et prépare les documents complémentaires

Formulaire envoyé par mail.

Liste disponible sur le site web de l'université :

<https://www.univ-tlse3.fr/venir-a-l-universite/bourse-eiffel>

7. Envoi des documents à la DRI par mail

Jusqu'au 15/12/2023

7. Envoi des documents à la DRI par mail

Jusqu'au 15/12/2023

8. La DRI contrôle les dossiers et les soumet à Campus France

Les dossiers incomplets ou envoyés après la date limite ne seront pas pris en compte.

Légende

Étudiants

Enseignant-chercheur

DRI